



Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/CONF.165/PC.3/5
21 novembre 1995

FRANCAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

Comité préparatoire pour la Conférence des Nations Unies
sur les établissements humains (Habitat II)

Troisième session

New York

5 - 16 février 1996

Point 5 de l'ordre du jour provisoire

Ordre du jour provisoire

**ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR LES
ETABLISSEMENTS HUMAINS (HABITAT II)**

Note du Secrétariat

Le Bureau du Comité préparatoire décidé, lors de sa réunion à New York le 10 novembre 1995, de recommander au Comité, pour examen à sa troisième session de fond, l'ordre du jour provisoire pour la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II) ci-joint .

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR LES ETABLISSEMENTS HUMAINS (HABITAT II)

1. Ouverture de la Conférence.
2. Election du Président.
3. Adoption du règlement intérieur.
4. Adoption de l'ordre du jour.
5. Election des membres du Bureau, à l'exception du Président.
6. Organisation des travaux, y compris création des grands comités de la Conférence.
7. Pouvoirs des représentants de la Conférence:
 - (a) Nomination des membres de la Commission de vérification des pouvoirs.
 - (b) Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs.
8. La Situation des établissements humains, y compris les stratégies qui permettront de l'améliorer.
9. Déclaration de principes et d'engagements et Plan mondial d'action ("Programme pour l'habitat")
10. Rôle et contribution des autorités locales, du secteur privé, des parlementaires, des ONG et des autres partenaires à la mise en oeuvre du "Programme pour l'habitat".
11. Session de haut niveau
12. Adoption de la Déclaration et du "Programme pour l'habitat".
13. Adoption du rapport de la Conférence.